



Communiqué de presse

« Soleil de la ZAC Mitra » Un nouveau pas vers une Agglo à énergie positive

Lundi 11 octobre 2021 – Nîmes Métropole. Porté depuis 2017 par la société Eléments, développeur et producteur d'énergies renouvelables, le projet « Soleil de Mitra » s'est concrétisé en octobre 2021. A la clef du chantier qui se déroulera jusqu'en février 2022 : une centrale innovante de 11.000 panneaux photovoltaïques ! Un projet d'envergure techniquement remarquable implanté sur des zones non-constructibles, en adéquation avec la démarche environnementale de Nîmes Métropole, qui ambitionne de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050.

Implantée sur les communes de Saint-Gilles et de Garons, la zone d'activité Mitra, dont Nîmes Métropole a confié la gestion de la concession à la Société d'aménagement du territoire (SAT), est au cœur de ce projet de la société Eléments qui verra le jour en février 2022. « *Nous sommes ravis d'accueillir au sein de l'Agglomération ce projet écoresponsable innovant* », souligne Franck Proust, président de Nîmes Métropole.

« *Nous sommes très heureux de voir la concrétisation de notre première centrale photovoltaïque au sol en Occitanie, territoire de naissance de notre société* », commente Pierre-Alexandre Cichostepski, président d'Eléments. Une centrale qui s'inscrit dans une logique de valorisation de terrains délaissés de la ZAC Mitra situés à proximité immédiate de l'autoroute A54.

La future centrale photovoltaïque utilisera ainsi cinq terrains pour une surface totale de 6 hectares. A noter que ces panneaux se situeront sur des terrains non constructibles car situés en zone inondable, d'où leur installation sur des pieux en hauteur de façon à ne pas être submergés. Les ouvrages seront conçus dans une structure adéquate et renforcée tandis que panneaux et équipements sensibles seront situés bien au-dessus du niveau de l'eau.

La future centrale permettra de produire 7,4 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne d'environ 3.000 habitants. Par ailleurs, les rejets atmosphériques évités sont estimés à 2.200 tonnes de CO2 par an. Une véritable avancée pour l'écométropole dont se réjouit Pierre Lucchini, vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux énergies renouvelables. « *Notre ambition est que Nîmes Métropole devienne un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.* »

Enjeu ? Produire plus d'énergie que celle consommée sur le territoire via des projets d'installation d'énergies renouvelables par exemple. Valorisation de terrains délaissés, lutte contre le changement climatique, réduction de l'empreinte carbone du territoire : ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) lancé par l'Agglo en 2021.

Historique du projet :

- Lancement des études par Eléments : début 2017
- Promesse de bail signée avec la SAT : décembre 2017

- Obtention du permis de construire sur les communes de Saint-Gilles et de Garons : mai 2019
- Début des travaux : 1^{er} octobre 2021
- Mise en service : fin février 2022

Planning des travaux à venir :

- Installation de la base vie et pose des clôtures : octobre 2021
- Pose des structures, des modules photovoltaïques et installation des postes de livraison et de transformation : novembre 2021
- Raccordement électrique : fin janvier 2022
- Mise en service de la centrale photovoltaïque : fin février 2022

Supports à disposition :

- [Plan d'implantation du projet « Soleil de Mitra »](#)
- [Photo 1](#)
- [Photo 2](#)
- [Photo 3](#)
- [Photo 4](#)

Contacts presse :

Nîmes Métropole / Agnès Vernier
Chargée de communication Développement durable
04 66 02 54 20
agnes.vernier@nimes-metropole.fr

SAT / Yannick Monvoisin
Responsable marketing et communication
07 55 66 30 02
yannick.monvoisin@gie-oras.com

Eléments / Souâd Hajji
Directrice Financements, Transactions et Partenariats
07 57 08 23 34
souad.hajji@elements.green